



DÉPARTEMENT DES ÉCRITURES

Edition 2022/2023



Table des matières

Personne de contact	3
Harmonie.....	4
Contrepoint.....	6
Fugue.....	8
Composition	9
Instrumentation et Orchestration	11
Direction chorale	12
Direction orchestre	14
Culture musicale – cours d’écoute	16
Analyse musicale	17
Histoire de la musique.....	18

PERSONNE DE CONTACT

CHEF DE SECTION

Galowich Anne (agalowich@vdl.lu)

ASSISTANCE AU CHEF DE SECTION

Kaber Roland, écritures(rkaber@vdl.lu)

HARMONIE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignants : M. Ivan Boumans
Mme Josiane Diefferding
M. Roland Kaber

ORGANIGRAMME

Division inférieure – 1^{er} cycle

- Inférieur 1 (30')
- Inférieur 2 (30') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} CYCLE**)

Division inférieure – 2e cycle

- Inférieur 3 (45')
- Inférieur 4 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2^E CYCLE**)

Division moyenne ou division moyenne spécialisée

- Moyen 1 (60') / Moyen spécialisé 1 (60')
- Moyen 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 3^E CYCLE**) /
Moyen spécialisé 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} PRIX**)

Division supérieure (accès uniquement par la division moyenne spécialisée)

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)

CONTREPOINT

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignant : Roland Kaber

ORGANIGRAMME

Division inférieure – 1^{er} cycle

- Inférieur 1 (30')
- Inférieur 2 (30') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} CYCLE**)

Division inférieure – 2^e cycle

- Inférieur 3 (45')
- Inférieur 4 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2^E CYCLE**)

Division moyenne spécialisée

- Moyen spécialisé 1 (60')
- Moyen spécialisé 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} PRIX**)

Division supérieure

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)

Précisions

- Prérequis pour s'inscrire à ce cours : avoir accompli le cours de culture musicale/cours d'écoute

FUGUE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignants : M : Roland Kaber

ORGANIGRAMME

Division moyenne spécialisée

- Moyen spécialisé 1 (60')
- Moyen spécialisé 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} PRIX**)

Division supérieure

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)

COMPOSITION

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignants : M. Ivan Boumans

ORGANIGRAMME

Division inférieure – 1^{er} cycle

- Inférieur 1 (60')
- Inférieur 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} CYCLE**)

Division inférieure – 2^e cycle

- Inférieur 3 (60')
- Inférieur 4 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2^E CYCLE**)

Division moyenne spécialisée

- Moyen spécialisé 1 (60')
- Moyen spécialisé 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} PRIX**)

Division supérieure

- Supérieur 1 (60')
- Supérieur 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)

INSTRUMENTATION ET ORCHESTRATION

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignant : M. Ivan Boumans

ORGANIGRAMME

Division inférieure – 2e cycle

- Inférieur 3 (60')
- Inférieur 4 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2^E CYCLE**)

Division moyenne spécialisée

- Moyen spécialisé 1 (60')
- Moyen spécialisé 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} PRIX**)

DIRECTION CHORALE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : OUI

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignants : M. Pierre Nimax

ORGANIGRAMME

Division inférieure – 1^{er} cycle

- Inférieur 1 (30')
- Inférieur 2 (30') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} CYCLE**)

Division inférieure – 2e cycle

- Inférieur 3 (45')
- Inférieur 4 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2^E CYCLE**)

Division moyenne ou division moyenne spécialisée

- Moyen 1 (60') / Moyen spécialisé 1 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 3^E CYCLE**)
- Moyen 2 (60') / Moyen spécialisé 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} PRIX**)

Division supérieure (accès uniquement par la division moyenne spécialisée)

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)

Précisions

- Pour être admis au premier cycle de la division inférieure de la direction chorale, l'élève doit suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne spécialisée de la formation musicale, ainsi que suivre ou avoir suivi les cours d'une branche instrumentale ou de la formation vocale - chant.
- Pour être admis à l'examen d'obtention de la première mention de la direction chorale, l'élève doit être détenteur du premier prix en formation musicale et détenteur soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix d'une branche instrumentale ou de chant.

DIRECTION ORCHESTRE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : OUI

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignant : M. Carlo Jans

ORGANIGRAMME

Division inférieure – 1^{er} cycle

- Inférieur 1 (30')
- Inférieur 2 (30') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} CYCLE**)

Division inférieure – 2^e cycle

- Inférieur 3 (45')
- Inférieur 4 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2^E CYCLE**)

Division moyenne ou division moyenne spécialisée

- Moyen 1 (60') / Moyen spécialisé 1 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 3^E CYCLE**)
- Moyen 2 (60') / Moyen spécialisé 2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1^{ER} PRIX**)

Division supérieure (accès uniquement par la division moyenne spécialisée)

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)

Précisions

- Pour être admis au premier cycle de la division inférieure de la direction orchestre, l'élève doit suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée de la formation musicale.
- Pour être admis à l'examen d'obtention du diplôme du premier cycle, l'élève doit être détenteur de la première mention de la formation instrumentale et soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix de la formation musicale.
- Pour être admis à l'examen d'obtention de la première mention, l'élève doit être détenteur du premier prix de la formation musicale et soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix d'une branche de la formation instrumentale.
- Pour être admis à la division moyenne spécialisée, l'élève doit être détenteur du premier prix d'une branche de la formation instrumentale et avoir obtenu sa 1^{re} Mention avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points

CULTURE MUSICALE – COURS D'ÉCOUTE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission :NON

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : cours fixé en concertation avec
l'enseignant(e)

Enseignant : M. François Marcaud

ORGANIGRAMME

Degré inférieur

- Inférieur 1 (60') (Contrôle des connaissances)

Précisions

- Prérequis pour s'inscrire à ce cours : avoir des notions de tonalité et de cadences, maîtriser la lecture des clés de sol et de fa

ANALYSE MUSICALE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignant : M. Ivan Boumans

ORGANIGRAMME

Degré inférieur

- Inférieur 1 (120') (en cas de réussite **CERTIFICAT DU DEGRÉ INFÉRIEUR**)

Degré moyen

- Moyen 1 (120') (en cas de réussite **CERTIFICAT DU DEGRÉ MOYEN**)

Degré supérieur

- Supérieur 1 (90') (en cas de réussite **CERTIFICAT DU DEGRÉ SUPÉRIEUR**)

Précisions

- Prérequis pour s'inscrire à ce cours : avoir des notions de tonalité et de cadences, maîtriser la lecture des clés de sol et de fa

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignant : M. Luc Grethen

ORGANIGRAMME

Degré moyen

- Moyen 1 (120') (en cas de réussite **CERTIFICAT DU DEGRÉ MOYEN**)

INFORMATIQUE MUSICALE ET CRÉATION

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignant : M. Robert Steinmetzer

ORGANIGRAMME

Degré inférieur

- Inférieur 1 (60')
- Inférieur 2 (60') (en cas de réussite **CERTIFICAT DU DEGRÉ INFÉRIEUR**)

Degré moyen

- Moyen 1 (60')
- Moyen 2 (60')
- Moyen 3 (60')
- Moyen 4 (60') (en cas de réussite **CERTIFICAT DU DEGRÉ MOYEN**)